



REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent à :

Tous les membres de la FQDE, participants et participantes

- Mario Asselin, ex-directeur de la firme OPUSSUM
- Vincent Crête, bachelier Université de Montréal
- Denys Roy, LLM, Université de Sherbrooke
- Claudia Savignac, bachelière Université du Québec à Montréal

TABLE DES MATIÈRES

Partie 1 Le projet et ses visées : Pourquoi une telle recherche?	4
Partie 2 À quoi cette recherche fait-elle référence?	8
Partie 3 Éléments du processus de recherche : Comment la recherche a-t-elle été réalisée?	12
Partie 4 L'analyse des résultats : Comment les résultats émergent-ils?	18
Partie 5 Recommandations en fonction i) de chacun des axes et ii) de la globalité des axes	32
Conclusion	37
Bibliographie	38

1.1 LA MISE EN SITUATION

1.2 LE CONTEXTE DE LA RECHERCHE

1.3 LA PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE

1.4 LA DESCRIPTION DU PROJET DE RECHERCHE

1.5 LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

1.5.1 LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1.5.2 LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1.6 LA PARTICIPATION VISÉE

1.1 LA MISE EN SITUATION

La **FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT (FQDE)** à titre de représentante d'acteurs essentiels du réseau de l'éducation au Québec, se questionne depuis quelques années sur le phénomène des réseaux sociaux et particulièrement sur les impacts de la rapidité exponentielle de sa croissance et de sa popularité auprès de la jeunesse québécoise.

La FQDE souhaitait se mettre à jour en rapport avec ces nouveaux modes de communication et d'échanges d'idées afin de favoriser la réussite éducative.

1.2 LE CONTEXTE DE LA RECHERCHE

- Les jeunes du Québec sont à l'affût des nouveautés et des innovations qui leur permettent de maintenir plus facilement les contacts avec leur cercle immédiat d'amis, de collègues, etc.
- Être actif au sein d'un groupe est un phénomène valorisant pour les jeunes qui les amène à transiger entre eux et à piloter des projets de toutes sortes via les médias sociaux.

1.3 LA PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE

Face à ce phénomène incontournable et sans frontières des réseaux sociaux en milieu scolaire, les directions d'établissement désirent faire le point sur celui-ci. Elles souhaitent comprendre ce changement à la fois technologique et social afin de s'y adapter.

Conscientes de la mouvance et de la complexité de cet environnement communicationnel, celles-ci désirent connaître les moyens d'intégration et d'implication à leur disposition et ce, au bénéfice des institutions qu'elles gèrent.

1.4 LA DESCRIPTION DU PROJET DE RECHERCHE

Cette recherche est :

- innovante de par la nature de son objet et de son analyse qualitative;
- structurante par ses résultats;
- pertinente dans le contexte de révolution communicationnelle du XXI^e siècle.

1.4.1 INNOVATION

Cette recherche vise à recueillir et analyser les attentes, les besoins et les expériences professionnelles des directions d'établissement d'enseignement relatifs à leur compréhension des réseaux sociaux web 2.0 utilisés par la grande partie des élèves de niveau secondaire et même primaire.

Cette recherche utilise la plateforme web développée par la FQDE permettant la mise en réseau des directions d'établissement membres de la FQDE.

1.4.2 STRUCTURATION

- Le projet vise à évaluer l'importance de la connaissance et de la maîtrise des moyens technologiques, en l'occurrence les réseaux sociaux web 2.0, par les directions d'établissement du Québec.
- Il permet la formulation d'un canevas de compréhension de la présence de médias sociaux dans l'établissement scolaire.
- Il vise également à maximiser le rapport aux élèves et aux enseignants dans le cadre de la réussite éducative.

1.4.3 PERTINENCE

Cette étude reflète les préoccupations énoncées par de nombreuses directions et l'absence de réponses. Elle permet de valider scientifiquement la nature des représentations des directions face à l'évolution des réseaux sociaux web 2.0 dans le cadre précis de leurs établissements.

1.5 LES OBJECTIFS DU PROJET DE RECHERCHE

1.5.1 LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Identifier et analyser les représentations des directions d'établissement relatives aux nouveaux modes de communication web (2.0).
- Favoriser la compréhension des réseaux sociaux et leurs impacts sur le quotidien scolaire des directions d'établissement.
- Identifier des activités de formation continue susceptibles de leur faire acquérir la maîtrise de ces outils web en vue de favoriser la réussite éducative.

1.5.2 LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Conscientiser les interlocuteurs (participants) à la démarche proposée.
- Recueillir les données pertinentes auprès des directions d'établissement (interlocuteur).
- Analyser les propos recueillis.
- Élaborer le portrait de la situation 2010-2011 des besoins et attentes des directions d'établissement (durée de 24 semaines : novembre à juin).

1.6 LA PARTICIPATION VISÉE

L'ensemble des directions d'écoles primaires et secondaires francophones du Québec membres de la FQDE.

PARTICIPANTS(ES) À LA RECHERCHE :

Une vingtaine de directions d'établissements scolaires, membres de FQDE et représentant leur association locale respective ont accepté de participer à ce projet.

2.1 LE PHÉNOMÈNE DE LA COMMUNICATION INSTANTANÉE

2.2 LES IMPACTS DES MÉDIAS SOCIAUX

2.3 LE SUPPORT À L'APPRENTISSAGE

2.4 LES LIMITES DES MÉDIAS SOCIAUX

2.5 L'ÉCOLE ET LES MÉDIAS SOCIAUX

2.6 L'UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX EN CONTEXTE SCOLAIRE

2.7 LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT ET LES MÉDIAS SOCIAUX

2.8 LES ENSEIGNANTS ET LES MÉDIAS SOCIAUX

2.1 LE PHÉNOMÈNE DE LA COMMUNICATION INSTANTANÉE

- La communication instantanée a surgi comme un phénomène socio-technologique dans le cadre de la globalisation des échanges virtuels et la vague des médias sociaux qui a déferlé sur tous les continents, bien qu'à un rythme différent selon les pays. Le milieu scolaire n'y échappe donc pas et il est confirmé que l'école n'est pas isolée de ce nouveau mode de communication.
- Le changement technologique doit être considéré comme un processus social à caractère permanent et continu (OCDE, 1988) et non comme un épiphénomène propre à l'ère électronique (Selon Jacob-Ducharme, 1995).

2.2 LES IMPACTS DES MÉDIAS SOCIAUX

- Initialement, ces médias ont été utilisés pour socialiser, divertir et partager des contenus variés. Cependant, il est fait état d'impacts négatifs engendrés par l'utilisation des médias sociaux. À titre d'exemples : l'atteinte à la vie privée, le harcèlement virtuel, l'impact négatif et significatif sur la performance académique.
- Il est essentiel de noter que les frontières sont minces entre l'espace privé et l'espace public.
- «*Enfin, le Net offre un outil d'une souplesse et d'une puissance inégalées pour que les individus s'organisent entre eux aux fins les plus variées, sur le mode de la démocratie participative*» (Dagnaud, 2013).

2.3 LE SUPPORT À L'APPRENTISSAGE : QUELQUES EXEMPLES

- L'expérience PROTIC (Programme de formation intégration des nouvelles approches pédagogiques et des technologies de l'information et des communications).
- L'expérience Twitter dans le cadre des devoirs et des leçons (Dion-Viens, Daphnée, 2011).
- Une troisième expérience peut être décrite, soit celle réalisée à la Commission scolaire Lester-B.-Pearson dans l'ouest de Montréal qui consista en une expérience éthique innovante par l'implantation d'un programme éducatif incluant l'enseignement aux jeunes des manières de bien se comporter sur le net afin de s'assumer à titre de citoyens numériques responsables (Deglise et Fabien, 2011).
- Twittosphère de la Fondation Metropolis.
- EduSweet jumelle l'attrait des sites de réseautage social avec les traditionnels besoins de l'école.

2.4 LES LIMITES DES MÉDIAS SOCIAUX

- Pour plusieurs personnes, la tendance d'utilisation des médias sociaux tel Facebook apparaît comme une démocratisation de l'espace public, permettant à tous de s'exprimer (Bock-Coté, Mathieu, 2010).
- Pourtant, les médias sociaux n'améliorent pas forcément la qualité des débats publics par l'anonymat qu'elle permet, car ce même anonymat peut engendrer calomnie et médisance.

2.5 L'ÉCOLE ET LES MÉDIAS SOCIAUX

- Il apparaît que les frontières entre le champ des responsabilités parentales, scolaires et parascolaires doivent être précisées et que, paradoxalement, il relève de la responsabilité de chaque adulte de garantir les meilleures conditions d'accompagnement des enfants (Minotte, 2012).
- Selon Poland et Scott (2011), les écoles auraient intérêt à étendre leur politique de non-violence aux réseaux sociaux et aux messages textes par téléphone, car il est démontré que ceux-ci influencent bel et bien le climat scolaire.
- Quant à la popularité de ces nouvelles technologies, un sondage réalisé par CBSnews.com semble démontrer qu'Internet fait désormais partie intégrante des habitudes d'étude chez les jeunes. En effet, 90% des jeunes disent se servir d'Internet pour faire des recherches pour leurs travaux scolaires et 57% d'entre eux disent le faire fréquemment (eMarketer, Cheat Net, 2006).
- Il existe donc, de façon évidente, un malaise dans le milieu scolaire face à la nouvelle réalité des jeunes qui sont plus au fait des technologies que les enseignants. Enfin, à bon ou à mauvais escient, en 2011, de nombreuses commissions scolaires bloquaient l'accès à des sites comme Facebook et Youtube (Ménard S., 2011).

2.6 L'UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX EN CONTEXTE SCOLAIRE

- L'utilisation des médias sociaux suppose comme principaux usages : la socialisation, le divertissement et le partage de contenus intéressants pour les membres du réseau d'appartenance de l'élève (Kite, Gable, Filippelli, 2010).
- Au plan éthique, afin d'éviter des égarements communicationnels, l'existence d'une charte pourrait permettre l'encadrement de l'utilisation du matériel informatique dans le cadre des activités scolaires (Inspection Académique des Vosges, 2011).

2.7 LA DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET LES MÉDIAS SOCIAUX

- Aux États-Unis, Internet offre des opportunités d'apprentissage comme jamais il n'y en a eu avant, mais cette opportunité communicationnelle présente aussi beaucoup de problèmes dont celui de légiférer son utilisation dans les écoles.
- Il apparaît clairement que les institutions américaines sont de plus en plus préoccupées par l'aspect légal et la prise en étau entre leur devoir moral de protéger les jeunes et celui de leur permettre de s'exprimer librement (Brydof, 2007).

2.8 LES ENSEIGNANTS ET LES MÉDIAS SOCIAUX

- Afin de s'adapter aux technologies des médias sociaux, il importe aux enseignants de bien fixer les objectifs d'enseignement, d'anticiper les résultats escomptés puis de choisir les technologies qui leur seront utiles pour les atteindre (Chant Christina, 2010).
- Aux États-Unis, on constate une préoccupation de conciliation entre les droits des enseignants et les devoirs de protection des écoles envers les jeunes, et ce, en instaurant des règles. À titre d'exemple: l'instauration de paramètres d'intimité sur les sites web (Estrada Amy W. 2010).
- Si l'on se réfère au plan canadien, on note qu'en Ontario l'empathie, le respect, la confiance et l'intégrité sont la base de l'utilisation des moyens de communications électroniques et des médias sociaux.
- À ce titre, l'intégrité englobe l'honnêteté, la fiabilité et la conduite morale (Ordre des enseignantes/s de l'Ontario, 2011).

3.1 L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

3.1.1 LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION THÉORIQUE

3.1.2 LA COLLECTE DES DONNÉES

3.2 LE MODE DE RÉALISATION

3.2.1 PHASE 1 DÉMARRAGE

3.2.2 PHASE 2 RÉSEAUTAGE

3.2.3 PHASE 3 CONSOLIDATION

3.2.4 PHASE 4 VALIDATION

3.2.5 PHASE 5 RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

3.3 L'OUTIL TECHNOLOGIQUE

3.3.1 LES MÉDIAS SOCIAUX COMME MOYEN TECHNOLOGIQUE

3.1 L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

3.1.1 UNE DÉMARCHE D'ÉLABORATION THÉORIQUE

Cette étude inductive s'inspire d'une approche ethnographique qui consiste en une analyse des interactions en émergence et des processus sociaux en présence.

3.1.2 UNE COLLECTE DE DONNÉES QUALITATIVES D'UNE DURÉE DE 24 SEMAINES

Les données suscitées, aussi appelées données d'interaction, ont été obtenues suite à une démarche graduée et séquencée en 4 phases d'une durée de 6 semaines chacune, menée de novembre 2010 à juin 2011.

3.2 LE MODE DE RÉALISATION

3.2.1 PHASE 1 DÉMARRAGE (SEMAINES 1 À 6)

- **Au niveau technologique** : Étape du montage de la plateforme numérique, de la formation en présence supportée par un guide d'utilisation, de la mise en ligne d'un document de travail et d'un questionnaire et de la construction de la plateforme de transfert des données pour l'analyse des contenus énoncés par les directions participantes.
- **Au niveau recherche** : Phase d'information et de familiarisation auprès des participants concernant les objectifs visés par ce travail. Première collecte de données et d'analyse, transfert des données sur Atlas, élaboration d'un cadre conceptuel essentiel à l'analyse.
- **Au niveau des participants et des partenaires** : Participation à la session de formation, prise de conscience des objectifs, familiarisation à l'outil et au cahier du participant et identification des modalités de participation, la rédaction d'un document de travail destiné aux participants, la participation active au Wiki, la réponse au questionnaire d'identification électronique, la formation d'un comité de pilotage-établissement des règles, la validation du questionnaire-journal de bord.

3.2.2 PHASE 2 RÉSEAUTAGE (SEMAINES 7 À 12)

- **Au niveau technologique** : Utilisation de la plateforme électronique qui a servi de moyen de communication entre les participants et les chercheurs. Les échanges entre pairs ont débuté, où l'importance demeurait la possibilité de support dans la nature des récits à produire et des renseignements à fournir. La phase de réseautage vise à dynamiser la recherche en cours par le développement d'une communauté de pratique en ligne (e-CDP) mettant en lien virtuel les participants.
- **Au niveau recherche** : Phase de « réseautage » entre les participants. Les propos recueillis seront parallèlement inventoriés et analysés afin d'informer les participants des objectifs visés et de les familiariser à l'outil. Elle permet aussi la poursuite du développement du cadre conceptuel qui viendra enrichir l'analyse en cours.
- **Au niveau des participants et des partenaires** : Maximisation des échanges entre les participants et les partenaires qui auront comme tâche de déposer leurs perceptions des réseaux sociaux 2.0 sur la plateforme Wiki en tentant le plus possible de fonctionner en communauté de pratique.

3.2.3 PHASE 3 CONSOLIDATION (SEMAINES 13-19)

- **Au niveau technologique** : Soutien des participants au niveau de leurs activités de forum et de communauté de pratique (e-PDP) leur permettant, par les activités de «jardinage», de fournir le maximum d'aide afin de leur permettre d'acquérir la plus grande aisance possible face à l'outil Wiki.
- **Au niveau de la recherche** : Dépôt des propos des participants sur le forum, travail en communauté de pratique et réponses à certaines questions d'approfondissement de la chercheure.
- **Au niveau des participants et des partenaires** : Consolidation de l'adaptation technologique des participants à l'utilisation de la plateforme Wiki et au processus d'échanges et de réseautage en ligne.

3.2.4 PHASE 4 VALIDATION (SEMAINES 19 À 24)

- **Au niveau technologique** : Poursuite de la démarche technologique entreprise par les participants.
- **Au niveau recherche** : Poursuite des échanges individuels entre les pairs et validation de l'ensemble des propos recueillis et des propositions explicatives de la compréhension des réseaux sociaux 2.0 par les chefs d'établissements scolaires (Prévision de 240 courts textes).
- **Au niveau des participants et des partenaires** : Implication des participants au processus de validation de la recherche en vue de la rédaction du rapport final.

3.2.5 PHASE 5 RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

- **Au niveau technologique** : Rédaction de l'ensemble des éléments technologiques à joindre au rapport final.
- **Au niveau recherche** : Rédaction du rapport final et des recommandations en vue de l'élaboration d'outils ou d'activités de formation.
- **Au niveau des participants et des partenaires** : Clôture des échanges entre participants.

3.3 L'OUTIL TECHNOLOGIQUE

3.3.1 LES MÉDIAS SOCIAUX COMME MOYEN TECHNOLOGIQUE : L'ÉLABORATION DE LA PLATEFORME TECHNOLOGIQUE

- Aménagée à partir d'un « logiciel libre de droit », formée de multiples extensions du logiciel *WordPress* nommées *BuddyPress*, la plateforme a agi tel un carnet de bord pour noter certaines traces de la pratique professionnelle des participants.
- Elle est ainsi devenue un site Web protégé des moteurs de recherche et des internautes qui ne pouvaient accéder au contenu.
- Le dispositif présentait un niveau optimal de sécurité par rapport aux intrusions extérieures et comportait aussi des copies de sauvegarde des données prises automatiquement à intervalle journalier.

4.1 LE CADRE THÉORIQUE À LA BASE DE L'ANALYSE INDUCTIVE

4.2 L'ANALYSE DES DONNÉES QUALITATIVES

4.3 L'ÉMERGENCE DES AXES D'ÉTUDE

4.1 LE CADRE THÉORIQUE À LA BASE DE L'ANALYSE INDUCTIVE

- Afin de bien cerner le concept de représentation professionnelle au cœur même de cette recherche et d'assurer la pertinence des codes, des familles, des réseaux de codes et de l'analyse qui découle des représentations professionnelles, nous nous sommes appuyés sur « la Théorie des activités professionnelles » (Blin : 1997).
- Cette approche consiste à relier les représentations professionnelles dont les spécificités sont le contexte professionnel, les acteurs et les groupes professionnels ainsi que les objets professionnels.
- Nous arrivons ainsi à traiter de l'agir instrumental et de l'agir communicationnel afin de saisir les enjeux et les impacts au niveau des changements dans les pratiques professionnelles en ce qui a trait à l'utilisation des médias sociaux en contexte scolaire.

La recherche a donc retenu la définition suivante comme cadre de référence pour l'analyse des données recueillies :

« Les représentations professionnelles toujours spécifiques à un contexte professionnel sont définies comme des ensembles de cognitions descriptives, prescriptives et évaluatives portant sur des objets significatifs et utiles à l'activité professionnelle et organisés en un champ structuré présentant une signification globale » (Blin, 1996 : 89).

4.2 L'ANALYSE DES DONNÉES QUALITATIVES

- La codification des observations, l'élaboration de catégories conceptuelles, l'intégration des composantes multidimensionnelles de l'analyse à l'objet de la recherche, la modélisation ou la reproduction de l'organisation des relations structurelles ou fonctionnelles caractérisent le phénomène à l'étude.
- Le logiciel d'analyse de données qualitatives Atlas/ti a été utilisé pour la codification des données recueillies.
- Cette codification repose sur environ 1 000 pages de données.
- Elle a permis la mise en évidence de 2 348 citations ou segments de phrase de texte codifiés.
- Ainsi, nous sommes parvenus à identifier entre 350 et 400 codes.
- Par la suite, ces codes ont été regroupés en familles de codes suivant les relations entre ces codes.
- Ces relations ont été établies non pas en fonction de signification similaire ou rapprochée (ex. : enfant – élève) mais en fonction des autres codes liés à l'ensemble des citations du code initialement traité (ex. : enseignant – motivation).
- Pour l'analyse de l'ensemble des familles de codes, un regroupement au niveau de la densité des liens avec l'axe étudié a été réalisé.
- Toutes les familles de codes ayant un seul lien ou peu de liens (2 à 6) avec l'axe traité ont été retenues mais non étudiées.
- Les familles de codes montrant le plus grand nombre de relations ont été saisies, traitées et analysées.
- Les cartes-réseaux ont été reproduites dans le document afin d'appuyer les propositions formulées.
- Cette opération a permis de créer le matériel nécessaire à l'identification des axes d'étude des propos tenus par les participants, à la mise en place de réseaux conceptuels et à la compréhension des représentations des directions d'établissement dans le cadre des médias sociaux.

4.3 L'ÉMERGENCE DES AXES

4.3.1 L'AXE ÉTHIQUE (AÉT)

- L'axe éthique (AÉT) traite des valeurs morales communes au genre humain, à une culture, à une région ou à un groupe particulier d'individus, à une époque déterminée (Legendre, 2005).
- Au niveau de cet axe, on retrouve 24 familles de codes.
- Le changement sociétal constitue l'élément central au niveau de cet axe.
- Trois dimensions spécifiques apparaissent comme déterminantes de ce changement sociétal, soit : la communication, le changement technologique et les médias sociaux comme véhicule communicationnel.
- La communication est liée aux changements technologiques par l'ensemble des outils tels que : ordinateur, tableau blanc interactif, cellulaire et tablette. Les médias sociaux, quant à eux, constituent des plateformes d'échanges.
- Le changement sociétal entraîne certains abus dont l'intimidation auprès des élèves et des enseignants.

4.3.1.1 CONSTAT : L'AXE ÉTHIQUE (AÉT)

La dimension éthique constitue une préoccupation pour les directions d'établissement qui doivent soutenir ce changement sociétal basé sur l'utilisation des nouvelles technologies, sur la présence des cellulaires dans la vie quotidienne et scolaire des élèves.

Elles doivent en effet manifester des valeurs d'ouverture d'esprit, d'innovation tout en n'étant pas certaines des gestes professionnels à poser quotidiennement.

4.3.2 L'AXE DES INDIVIDUS-ACTEURS (AIA)

- Cet axe représente l'ensemble des individus inscrits dans le contexte scolaire tant aux niveaux individuel que collectif et institutionnel.
- Pour cet axe, on retrouve 18 familles de codes.
- L'analyse de ces éléments-clés démontre 4 types de relations.
- L'enseignant apparaît comme l'acteur principal au niveau de l'utilisation des médias sociaux. Il est en lien avec l'élève, le parent, le directeur, la commission scolaire, le personnel et même le policier.
- Le parent semble aussi très interpellé par les médias sociaux et son rapport à l'élève, i.e. son enfant en milieu scolaire. Il maintient des liens avec la direction afin de gérer les problèmes générés par les médias sociaux touchant principalement les adolescents.
- Les enseignants et les directions sont en lien avec leurs associations professionnelles, leurs collègues et même avec les parents, par voie de cellulaires.
- La distinction des genres au niveau de l'utilisation des médias sociaux est non apparente.

4.3.2.1 CONSTAT : L'AXE DES INDIVIDUS-ACTEURS (AIA)

- La dimension individus-acteurs permet de mettre en évidence les multiples préoccupations des enseignants. Ces préoccupations sont dirigées par le souci de l'élève et le rapport aux parents dans le cadre de l'utilisation des médias sociaux et des nouvelles technologies. Des éléments de tout ordre émergent de la prise en considération de l'enseignant et de son lien avec les médias sociaux. Du piratage à la surveillance et à la sécurité de l'élève en passant par le souci de leur vie privée et même par le refus de considérer les médias sociaux comme un objet de changement, les enseignants apparaissent comme les acteurs à considérer dans l'utilisation des médias sociaux en contexte scolaire.
- La dimension individus-acteurs est essentielle à la compréhension des représentations des directions d'établissement. Elle met en évidence tous les objets-clés de leur positionnement face aux médias sociaux, allant jusqu'à la mention des policiers, indirectement.
- Une grande préoccupation et un très grand questionnement des parents, des enseignants et des directions d'établissement concernent l'élève et l'utilisation des médias sociaux. L'élève est de plus associé à Facebook, à Youtube, au clavardage qui peuvent nuire à l'apprentissage scolaire conventionnel des écoles.
- Il est toutefois avancé que certains enseignants et directions sont désireux de s'appropriier ces médias, car ils y voient des aspects positifs et certains ont déjà (2011) débuté des expérimentations.

4.3.3 L'AXE ORGANISATIONNEL (AOR)

- Cet axe traite des aspects administratifs et managériaux dans lesquels s'inscrivent les savoirs et les pratiques de gestion.
- Au niveau de cet axe, on retrouve 74 familles de codes.
- L'importance de la présence parentale est traitée au niveau de la collaboration, de la concertation, de la définition du rôle de l'école quant au changement technologique et au rôle du directeur.
- L'importance du changement technologique comme élément incontournable dans l'organisation scolaire met en évidence le rôle du directeur responsable de l'efficacité scolaire.
- La place de la commission scolaire, bien que peu énoncée, apparaît sous cet axe comme étant une instance interpellée par les médias sociaux.
- Le changement, sous toutes ses formes, appelle à considérer la résistance au changement, le réaménagement des activités éducatives, mais présente toutefois un aspect positif en terme d'ouverture à la communication favorable à une gestion modifiée.
- Les gestionnaires du milieu scolaire sont présentés comme des personnes pivots entre les directeurs, les parents et l'équipe-école.

4.3.3.1 CONSTAT : L'AXE ORGANISATIONNEL (AOR)

- La carte « changement technologique » permet de cerner les préoccupations organisationnelles présentées par les directions.
- En fait, le changement technologique semble générer certaines craintes, de l'appréhension, voire de l'anxiété chez les enseignants.
- Toutefois il apparaît que la communication devient le véhicule à utiliser avec les élèves et les enseignants.
- De plus, le directeur doit faire preuve d'audace organisationnelle.
- Plusieurs interventions ont été citées et liées au niveau organisationnel dans le cadre de l'utilisation des médias sociaux dans les écoles.

4.3.4 L'AXE PÉDAGOGIQUE (APÉ)

- Cet axe traite de l'aspect éducationnel normatif en lien avec l'apprentissage de l'élève et les pratiques et interventions des enseignantes et du personnel scolaire dans des situations pédagogiques réelles (Legendre, 2005).
- Au niveau de cet axe (APÉ), on retrouve 103 familles de codes.
- L'importance de deux acteurs spécifiques, soit : l'élève (adolescent) et l'enseignant en lien avec l'aspect pédagogique, l'apprentissage, le questionnement et l'ajustement scolaire.
- La préoccupation réelle d'un changement sociétal découlant de l'utilisation des nouvelles technologies par les adolescents(es) (changement technologique).
- Le questionnement tous azimuts en lien avec la quasi-totalité des codes affichés et plus spécifiquement avec l'apprentissage, la capacité d'ajustement et d'adaptation du milieu et des acteurs scolaires.
- La dimension psychosociale relative au degré d'anxiété décrit par des expériences vécues dans le milieu scolaire, réfère aux interventions des directions et des enseignants et dont la cause principalement identifiée est l'utilisation des cellulaires.

4.3.4.1 CONSTAT : L'AXE PÉDAGOGIQUE (APÉ)

- On peut donc alors affirmer que le réseau « apprentissage » et le réseau « enseignant » sont liés aux concepts d'expériences vécues de la part des acteurs, de questionnements et d'élèves.
- L'apprentissage est lié aux écoles en régions éloignées des centres, aux médias sociaux et au concept d'ajustement.
- L'apprentissage suppose une implication majeure des enseignants et une préoccupation de ceux-ci à gérer l'utilisation des médias sociaux.

4.3.5 L'AXE PHILOSOPHIQUE (APH)

- Il se définit comme une attitude générale, une vision globale de l'environnement, des événements et des problèmes de l'existence, le plus souvent peu explicitées et sans rien de méthodique (Legendre, 2006).
- Au niveau de cet axe, on retrouve 35 familles de codes.
- L'élément fondamental de cet axe est constitué par une forme de questionnement, d'interrogation face à ce changement sociétal généré par les médias sociaux et qui entraîne en quelque sorte un paradoxe quant à leur utilisation et à leur valeur dans la sphère éducative, faisant appel aux droits et libertés des individus.
- La question de l'éthique revêt aussi une grande importance philosophique car elle relève à la fois de la pensée traditionnelle, de la résistance au changement et de l'innovation en enseignement.
- La notion de changement liée étroitement au changement sociétal incite à promouvoir l'ouverture d'esprit et l'audace afin de permettre les ajustements nécessaires à l'utilisation des médias sociaux.

4.3.5.1 CONSTATS : L'AXE PHILOSOPHIQUE (APH)

- Le réseau « questionnement » et le réseau « changement » sont dominants.
- Quant au réseau « questionnement », plusieurs des interventions citées convergent en effet vers la position et les valeurs qui doivent y être véhiculées. On y associe les concepts de mission, de plaisir, d'influence et d'innovation mais on y ajoute aussi toutes les préoccupations d'ordre social et l'anxiété qui en ressort.
- Il apparaît donc du réseau « questionnement » que tous les acteurs doivent prendre en compte leur rôle respectif, l'importance de l'apprentissage scolaire, la maîtrise des outils (blogues, cellulaires, Facebook...) afin de vaincre toute l'anxiété générée par cette utilisation et parvenir à une appropriation productive en terme pédagogique.

4.3.6 L'AXE PROFESSIONNEL (APR)

- Cet axe traite de l'aspect identitaire en lien avec les savoirs professionnels, les activités professionnelles et les contextes (Blin, 1996).
- Au niveau de cet axe, on retrouve 36 familles de codes. On y priorise la fonction enseignante au niveau des représentations professionnelles des directions. Il apparaît clairement que l'enseignant se préoccupe de l'apprentissage, de l'école, de la communication, du contrôle de sa tâche, de son éthique professionnelle et de sa capacité d'ajustement dans le cadre de la compréhension des médias sociaux.
- La dimension psychosociale liée aux familles de codes « appréhension et anxiété » apparaît dominante dans l'axe professionnel.
- Les contextes de changement sociétal et technologique ont une influence certaine sur la profession enseignante et celle de direction d'établissement.
- Le rôle des directions est influencé et remis en question par le changement opéré par les médias sociaux qui suscitent appréhension et anxiété dans le cadre de leur fonction.

4.3.6.1 CONSTATS : L'AXE PROFESSIONNEL (APR)

- On peut donc alors affirmer que le réseau « enseignant » et le réseau « directeur » sont liés mutuellement aux concepts d'expériences vécues, de changement sociétal et technologique d'anxiété décrits par les participants à l'étude.
- On y décèle que les savoirs des enseignants et leurs activités professionnelles sont mis au défi et qu'ils sont à la recherche de solutions viables pour leur pratique professionnelle, bien que certains enseignants démontrent une résistance certaine à l'utilisation et à la valorisation de l'utilisation des médias sociaux.
- Le réseau « directeur » implique : la gestion, la gestion de crise, la modification de la gestion, la centration sur l'équipe-école afin de comprendre et de traiter le changement en général et le changement sociétal issus de l'utilisation des médias sociaux. Les savoirs professionnels et les pratiques de gestion du directeur sont mis à l'épreuve. La motivation et la concertation au sein de l'école relèvent du directeur dans un cadre de décentralisation.

4.3.7 L'AXE PSYCHOLOGIQUE (APS)

- Cet axe se rapporte à l'attitude d'une personne qui manifeste de la finesse dans la compréhension de soi-même et d'autrui (Legendre, 2005).
- On retrouve 44 familles de codes. Les sentiments d'inquiétude, d'anxiété et d'appréhension face à l'utilisation des médias sociaux en contexte scolaire sont clairement affichés et sont reliés à certains effets négatifs de cette utilisation.
- Les concepts d'intimidation, d'abus et de harcèlement sont dénoncés comme composantes négatives de l'utilisation des médias sociaux.
- Toutefois, les notions d'ajustement et d'adaptation sont énoncées afin de pouvoir remédier à ces maux. Les acteurs scolaires semblent aux prises avec un sentiment de résistance à ce changement tout en énonçant le besoin d'audace, d'ouverture et d'équilibre afin de s'adapter à ce changement technologique et sociétal.
- Plusieurs termes que l'on retrouve dans la liste comprenant une relation (bonheur, fascination, refus, confiance, cynisme...), bien que faiblement employés, ajoutent à la perspective psychologique de l'utilisation des médias sociaux.

4.3.7.1 CONSTATS : L'AXE PSYCHOLOGIQUE (APS)

- Le réseau « appréhension » et le réseau « adaptation » sont liés mutuellement aux concepts de changement et d'ajustement décrits par les participants à l'étude.
- Ils se rattachent à l'attitude des acteurs scolaires quant à leurs perceptions respectives et collectives de l'utilisation des médias sociaux en contexte scolaire.
- Il apparaît que cette difficulté de compréhension des effets positifs et négatifs des médias sociaux ainsi que l'envahissement du champ privé causent une anxiété psychologique au niveau des acteurs, monopolisant leur temps et ouvrant à des problématiques telles que le harcèlement et l'intimidation qui constituent des phénomènes récents au niveau virtuel. Il en découle alors des propos teintés de scepticisme et d'inquiétude sur la valeur des médias sociaux et sur leur utilisation.
- Cette adaptation semble reposer en effet sur le rapport enseignant-élève. Il apparaît que le questionnement soutenu des acteurs met en évidence un sentiment d'inquiétude face à l'envahissement professionnel et personnel que les acteurs doivent vivre.

4.3.8 L'AXE RELATIONNEL (ARE)

- Il traite de l'ensemble des liens de communication sous toutes ses formes entre les acteurs et met en évidence les dynamiques affectives et psychologiques issues de la recherche (Legendre, 2005).
- On retrouve 55 familles de codes.
- Les réseaux « élève », « enseignant », « gestionnaire » et « directeur » sont liés mutuellement aux concepts de changement, de changement technologique et d'appréhension des cellulaires décrits par les participants à l'étude.
- L'élève n'apparaît pas comme lié au changement sociétal.
- Ni le directeur ni le parent sont liés directement au concept de changement.
- La présence du téléphone cellulaire apparaît comme l'outil médiatique le plus important au niveau de la création et du maintien de lien entre les élèves et soulève certains problèmes quant à son utilisation durant les cours. Cette dimension relationnelle entre les adolescents soulève une appréhension importante au niveau des parents qui doivent supporter les retombées des appels et gérer le stress qui en découle. Le téléphone cellulaire interpelle aussi les enseignants et la commission scolaire quant à l'autorisation d'utilisation dans l'établissement.
- La dimension de changement global en lien avec le changement sociétal constitue un deuxième aspect lié au volet relationnel car il modifie les modes relationnels traditionnels au profit de Facebook et de l'utilisation des médias sociaux.
- Les acteurs qui apparaissent comme étant les plus touchés au niveau relationnel sont les parents, les élèves et le directeur. En effet, les parents et le directeur, en lien avec les élèves, considèrent les relations sociales et éducatives en terme de concertation et de consensus, de respect et d'éthique.
- L'aspect relationnel, aussi formulé en termes d'appréhension de l'utilisation des médias sociaux par les réseaux, tels les blogues et les cellulaires, s'énonce en termes d'anxiété, voire d'angoisse quant à la protection de la vie privée de chacun et au risque de relations d'intimidation.

4.3.8.1 CONSTATS : L'AXE RELATIONNEL (ARE)

- La carte « élève » met ainsi en évidence les liens que celui-ci entretient avec les autres acteurs : parents et enseignants interpellés par ce mouvement social que constitue l'utilisation des médias sociaux au niveau des établissements. On y relie directement les élèves à l'adolescence. Ainsi, avec l'utilisation des médias sociaux, les élèves sont source de questionnements et de problématiques scolaires pour les enseignants et pour les parents.
- La carte « directeur » informe sur des dimensions spécifiques à la relation professionnelle que le directeur entretient ou doit entretenir avec les parents, les enseignants et les élèves, soit : la relation équipe-école, la relation de cohésion scolaire et la gestion des situations d'anxiété.
- La carte « enseignant » met en évidence de nombreuses dimensions propres à cette fonction au niveau relationnel. Ainsi, l'enseignant est appelé par l'avènement des cellulaires et des médias sociaux à travailler avec les élèves à la reconnaissance de ce changement sociétal en termes d'apprentissage et de communication.
- La carte « parent » indique que celui-ci maintient des rapports avec tous les acteurs, y compris le MELS. Centré sur l'élève, son enfant, il transige avec le directeur et l'enseignant afin de régler les problèmes issus de l'utilisation des médias sociaux.

4.3.9 L'AXE TECHNOLOGIQUE (ATE)

- Cet axe regroupe tout ce qui concerne les outils technologiques (téléphone cellulaire, ordinateur, iPhone, iPad, ...), les médias sociaux (Facebook, Twitter, blogues, ...) et leurs retombées.
- Il est constitué de 27 familles de codes.
- La prépondérance de l'utilisation des cellulaires ainsi que la pertinence des blogues apparaissent comme déterminantes dans la représentation des directions d'établissement face à l'utilisation des médias sociaux.
- La circulation des informations semble se réaliser via le Web et la plateforme Facebook et Youtube.
- L'utilisation du cellulaire se rattache autant aux commissions scolaires, aux enseignants, aux parents qu'à l'élève et aux policiers. Tous sont en questionnement et se sentent interpellés par cette utilisation.

4.3.9.1 CONSTATS : L'AXE TECHNOLOGIQUE (ATE)

- La carte « cellulaires » met en évidence la prépondérance de ce concept au niveau de la représentation des directions d'établissement de l'utilisation des médias sociaux.
- Elle présente en effet un réseau conceptuel qui englobe les acteurs scolaires, le changement que cet outil technologique génère ainsi que toute la dimension psychologique d'incertitude et d'appréhension que le cellulaire entraîne.
- La carte « Facebook » inscrit ce médium social dans le cadre du changement qui implique beaucoup de questionnements.
- Elle met en évidence un lien potentiel entre l'élève et les concepts de gangs de rue et de pornographie.
- Elle place l'enseignant au sein de ce changement sociétal par l'utilisation que certains enseignants font des blogues.

5.1 EN FONCTION DE CHACUN DES 9 AXES TRAITÉS

5.2 EN FONCTION DE LA GLOBALITÉ DES AXES

5.1 EN FONCTION DE CHACUN DES 9 AXES TRAITÉS

AU NIVEAU DE L'AXE ÉTHIQUE (AÉT)

- Le développement d'un code d'éthique sur l'utilisation des médias sociaux (CEUMS) en lien avec l'avènement des médias sociaux à l'école est fortement recommandé.
- Le code d'éthique sur l'utilisation des médias sociaux (CEUMS) en milieu scolaire devra inclure le respect d'autrui, de la vie privée ainsi que de la vie académique et professionnelle.
- La démarche professionnelle des enseignants et la démarche académique des élèves devront s'appuyer sur ce code d'éthique (CEUMS).
- Le développement du code d'éthique (CEUMS) devra se faire en concertation et en consensus avec tous les acteurs scolaires internes et externes.
- L'appropriation de ce code d'éthique (CEUMS) par les acteurs relèvera du rôle de la direction de l'établissement qui devra être appuyée par la commission scolaire.

AU NIVEAU DE L'AXE INDIVIDUS – ACTEURS (AIA)

- Un référentiel de compétences spécifique à la compréhension et à la gestion des médias sociaux doit obligatoirement être développé et implanté pour les enseignants, les parents et les directions.
- L'action concertée et ouverte des acteurs scolaires est essentielle au succès de l'implantation de ce référentiel.
- Le développement d'une attitude proactive et positive de la part de la direction et des enseignants est fortement recommandé.

AU NIVEAU DE L'AXE ORGANISATIONNEL (AOR)

- Une démarche organisationnelle tenant compte de l'avènement des médias sociaux dans les écoles et de leurs impacts doit être développée par la direction de l'établissement afin de soutenir les enseignants.
- Cette démarche organisationnelle doit être soutenue par le MELS et les commissions scolaires afin de faciliter la création d'une nouvelle culture communicationnelle chez les élèves, les enseignants et les parents.
- Le conseil d'établissement est appelé à jouer un rôle actif dans le développement de cette démarche organisationnelle.
- L'élève doit être au centre de cette démarche organisationnelle.

AU NIVEAU DE L'AXE PÉDAGOGIQUE (APÉ)

- Une nouvelle approche pédagogique liant l'utilisation des médias sociaux et l'apprentissage de l'élève doit être développée, implantée et soutenue par la direction scolaire, selon une démarche de concertation.
- Le projet éducatif de l'établissement scolaire doit inscrire les médias sociaux comme un contexte prioritaire de changement sociétal et non uniquement technologique.
- Les parents devront être consultés dans le cadre de cette nouvelle approche.

AU NIVEAU DE L'AXE PHILOSOPHIQUE (APH)

- L'innovation, la créativité et la nouvelle dimension communicationnelle issues de l'utilisation des médias sociaux doivent être privilégiées dans l'apprentissage scolaire.
- Le développement d'un regard constructif doit permettre aux élèves d'acquérir de nouvelles connaissances et de développer des réseaux inhabituels d'apprentissage.
- L'ouverture d'esprit des directions d'établissement et des enseignants aux préoccupations et aux réalités virtuelles des élèves doit primer sur le traditionalisme scolaire.
- L'adaptation de la vie scolaire à la vie des élèves est essentielle dans le contexte sociétal des médias sociaux.

AU NIVEAU DE L'AXE PROFESSIONNEL (APR)

- La valorisation du rôle de l'enseignant doit être accentuée dans le contexte de l'utilisation des médias sociaux par les élèves.
- Les activités professionnelles des enseignants et de la direction, essentielles dans le cadre de l'utilisation des médias sociaux par les élèves, doivent être accentuées et soutenues par la commission scolaire et le MELS.
- La nouvelle compétence professionnelle relative à la gestion des médias sociaux doit être maîtrisée par le directeur d'établissement.
- Les syndicats et les associations professionnelles doivent fournir le soutien nécessaire à leurs membres pour les aider à mieux vivre ce changement sociétal proposé par l'avènement des médias sociaux.

AU NIVEAU DE L'AXE PSYCHOLOGIQUE (APS)

- Le développement d'un sentiment de confiance et d'assurance doit être préconisé au niveau des parents et des enseignants.
- Le développement d'un réseau d'entraide interétablissement au bénéfice des enseignants doit être priorisé et facilité par les directions d'établissement.
- L'adaptation par les enseignants au changement sociétal de l'utilisation des médias sociaux par les élèves doit être priorisée afin de diminuer les tensions psychologiques existantes.

AU NIVEAU DE L'AXE RELATIONNEL (ARE)

- L'élève, moteur de l'utilisation des médias sociaux, doit être pris en considération dans ce processus de changement sociétal.
- Le renforcement des relations entre les parents, la direction et les enseignants doit être encouragé.
- L'enseignant doit être considéré comme la personne-pivot au niveau de l'adaptation des processus d'apprentissage.
- L'école doit accentuer une attitude constructive envers les parents afin de les accompagner dans la compréhension de l'utilisation des médias sociaux.

AU NIVEAU DE L'AXE TECHNOLOGIQUE (ATE)

- L'ensemble des acteurs scolaires doit être formé à la compréhension et à l'utilisation des médias sociaux.
- Un comité « médias sociaux » incluant les élèves doit constituer la voie privilégiée pour l'intégration des médias sociaux dans chaque établissement.

5.2 EN FONCTION DE LA GLOBALITÉ DES AXES

RECOMMANDATIONS EN FONCTION DE LA GLOBALITÉ DES AXES

- Les associations professionnelles doivent soutenir leurs membres dans un travail de concertation avec les syndicats d'enseignant(e)s afin d'assurer les modalités de travail et le soutien psychologique essentiel au changement sociétal engendré par l'utilisation des médias sociaux des élèves.
- Les membres des associations professionnelles doivent travailler à appuyer les enseignants dans leur pratique pédagogique et dans leur gestion de classe afin de permettre la gestion pédagogique de l'utilisation des médias sociaux par les élèves.
- Les associations professionnelles doivent soutenir leurs membres par l'instauration d'une formation professionnelle et d'une communauté professionnelle de soutien spécifique à la compréhension de la réalité scolaire, en ce qui concerne l'avènement des médias sociaux dans les écoles.
- Les associations professionnelles devraient fournir à leurs membres une plateforme électronique de réseautage et d'échanges sur leur portail électronique; cette plateforme serait liée directement au support interactif entre directions.
- Les associations professionnelles devraient prendre le virage « médias sociaux » en proposant une nouvelle conception de la gestion davantage interactionniste que fonctionnaliste, car les élèves sont, contrairement au passé, les porteurs du changement sociétal.

CONCLUSION

Cette mutation du mode traditionnel de communication à un mode interactif et virtuel place dorénavant l'élève comme acteur-producteur de liens, de relations et de savoirs. Maîtres à bord de ces médias sociaux, bien que les limites leur soient souvent inconnues, très souvent plus habiles à leur utilisation que les enseignants et les directions, **les élèves définissent maintenant un langage et une voie interactive qui ne peuvent être désactivés par l'institution scolaire.**

CITATIONS DES PARTICIPANTS RECUEILLIES DURANT LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE

« Un train passe et les directions doivent être en mesure de le prendre au passage. Mieux, elles pourraient être le chef de train, pas le chef de gare. »

« Les médias sociaux doivent-ils être contrôlés ou utilisés à bon escient? »

« Je me demande comment faire entrer les réseaux sociaux dans mon école puisqu'ils y sont omniprésents tous les jours dans la vie de mes élèves. »

« Aujourd'hui, la question n'est pas de dire oui ou non aux médias sociaux, mais plutôt de savoir comment les utiliser. »

« L'an dernier, une petite directrice en région éloignée a été attaquée par la grosse bibitte Web 2.0. Elle a du gérer cette bibitte malgré ses nombreuses peurs. »

BIBLIOGRAPHIE

- Bassford, M., & Irving, J. (2010). Encouraging formative peer review via social networking sites. *British Journal of Educational Technology*, 41(5), E67-E69. Consulté à partir de la base de données ProQuest.
- Bladier, C. (2012). *La boîte à outil des Réseaux sociaux*. Paris : Dunod.
- Bock-Côté, M. (2011, 5 janvier). Médias sociaux : le côté sombre. 24 heures. Consulté à partir du site web de 24 heures : <http://www.24hmontreal.canoe.ca/24hmontreal/chroniques/mathieubockcote/archives/2011/01/20110105-102605.html>
- Bramble, N., traduit par Pouquet, H. (2010). Éducation: Facebook doit entrer à l'école. Consulté à partir du site web de Slate.fr : <http://www.slate.fr/story/15159/facebook-ecole-education-outil-pedagogique-enseignement-reseaux-sociaux>
- Brasier, P. (2010). *Boostez vos réseaux sociaux*. Paris : Édition d'organisation, Groupe Eyrolles.
- Broek, K. S. V., Puiszis, S. M., & Brown, E. D. (2009). Schools and Social Media: First Amendment – Issues Arising From Student Use of the Internet. *Intellectual Property & Technology Law Journal*, 21(4), 11-0_1. Consulté à partir de la base de données ProQuest.
- Brydolf, C. (2007). Minding MySpace – Balancing the Benefits and Risks of Students' Online Social Networks. *The Education Digest*, 73(2), 4-8. Consulté à partir de la base de données ProQuest.
- Bugeja, M. J. (2006). Facing the Facebook. *The Chronicle of Higher Education*, 52(51), C1, C4. Consulté à partir de la base de données ProQuest.
- Cavazza, F. (2010). Panorama des médias sociaux 2011. Consulté à partir du site web [mediassociaux.fr](http://www.mediassociaux.fr) : <http://www.mediassociaux.fr/2010/12/13/panorama-des-medias-sociaux-2011>
- CEFRIO. (2009). *Rapport-synthèse sur la Génération C : Les 12-24 ans – Moteurs de transformation des organisations*. Québec, Montréal.
- CEFRIO. (2010). *Divertissement en ligne : place aux jeux sociaux*. Québec, Montréal.
- CEFRIO. (2010). *L'explosion des médias sociaux au Québec*. Québec, Montréal.
- Chant, C. (2010). Une introduction aux médias sociaux. *University Affairs*, 51(2), 17.
- Charest, C., & Bénard, F. (2009). *Les racines communicationnelles du Web*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Christensen, M. (2010). Facebook is watching you. *Le Monde diplomatique*, 109, 53-55.
- Commission de la santé et de la sécurité du travail. (2010). Règles d'utilisation de la page Facebook de la CSST. Consulté à partir du site web de Facebook : <https://www.facebook.com/notes/commission-de-la-sant%C3%A9-et-de-la-s%C3%A9curit%C3%A9-du-travail-csst/r%C3%A8gles-d'utilisation-de-la-page-facebook-de-la-csst/357768949213>
- Cruey, G. (2008). Social Networking and Your Professional Future. Consulté à partir du site web [suite101](http://suite101.com/article/social-networking-and-your-professional-future-a64759) : suite101.com/article/social-networking-and-your-professional-future-a64759
- Cuesta, C. (2006). Students love social-networking sites-and so do employers. *Fox News*.

- Dagenais, C., Janosz, M., Abrami, P., Bernard, R., Awad, N., Chabot, A., ... Ramde, J. (2007). Examen des mécanismes en jeu dans la décision des intervenants scolaires d'utiliser les connaissances issues de la recherche pour changer leurs pratiques. Consulté à partir du site web Chercheurs Décideurs : http://www.chercheurs-decideurs.net/pdf/2012/Connaissances_pour_hanger_les_pratiques.PDF
- Dagnaud, M. (2013). *Génération Y* (2^{ème} éd.), Paris: Presses de Sciences Po.
- Debril, L. (2010). Profs en ligne de mire. *Express*, no 3089, 58. Consulté à partir de la base de données Repère.
- Deglise, F. La citoyenneté numérique enseignée à l'école. *Le Devoir*. Consulté à partir du site web du Devoir : <http://www.ledevoir.com/opinion/blogues/les-mutations-tranquilles/315811/la-citoyennete-numerique-enseignee-a-lecole>
- Dion-Viens, D. (2011, 5 mars). Twitter sur les bancs d'école. *Le Soleil*. Consulté à partir du site web ma PRESSE : <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/education/201103/04/01-4376362-twitter-sur-les-bancs-decole.php>
- Drexler, W., Baralt, A., & Dawson, K. (2008). The Teach Web 2.0 Consortium: a tool to promote educational social networking and Web 2.0 use among educators. *Educational Media International*, 45(4), 271-283. Consulté à partir de la base de données Ingenta Connect.
- Ellison, N. B., Steinfield, C., & Lampe, C. (2007). The Benefits of Facebook "Friends:" Social Capital and College Students' Use of Online Social Network Sites. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 12(4), 1143-1168. Consulté à partir de la base de données Wiley.
- eMarketer. (2006). Cheat Net. Consulté à partir du site web de eMarketer : <http://www.emarketer.com/Article.aspx?1004020>
- eMarketer. (2008). US Teens Compose Constantly Online. Consulté à partir du site web de eMarketer : <http://www.emarketer.com/Article/US-Teens-Compose-Constantly-Online/1006214>
- Engebritson, R. M. (2011). Principals and Blogs: In what ways does blogging support the practices of school principals? *Dissertation Abstracts International Section A: Humanities and Social Sciences*, 72(4-A), 1145. Consulté à partir de la base de données APA PsycNET.
- Estrada, A. W. (2010). Saving Face from Facebook – Arriving at a Compromise between Schools' Concerns with Teacher Social Networking and Teachers' First Amendment Rights. *Thomas Jefferson Law Review*, 32(2), 283-312. Consulté à partir de la base de données ProQuest.
- Faulkner-Beitzel, C. (2008). *Learning to Teach Online: an Interpretive Study of High School Teachers' Experiences in Developing Online Pedagogy*. (Dissertation doctorale). À partir de la base de données ProQuest. (3330685).
- Giroux, P., Gagnon, M., Lessard, S., & Cornut, J. (2011). S'engager dans des pratiques critiques sur Internet : mieux juger de la qualité de l'information sur la Toile! Consulté à partir du site web de Carrefour éducation : http://carrefour-education.qc.ca/files/images/dossiers/Jugement_critique_complet.pdf
- Harvey, P. (1995). *Cyberspace et communautaire*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Heravi, N. E. (2010). A Study of K-12 Teachers' Integration of Computer Technology for Instructional Purposes. *Dissertation Abstracts International Section A: Humanities and Social Sciences*, 70(11), 4355. Consulté à partir de la base de données APA PsycNET.

- Hubbard, N. (2009, 1^{er} mai). "Sexting" scrutiny. *McClatchy – Tribune Business News*. Consulté à partir de la base de données ProQuest: <http://search.proquest.com/docview/456033606?accountid=14719>
- Inspection Académique des Vosges. (n.d.) Charte de l'utilisateur du matériel informatique dans le cadre des activités scolaires. Consulté à partir du site web de l'académie Nancy-Metz : http://www.ac-nancy-metz.fr/ia88/directeur/documents/charte_departementale_88_ecole_eleves.rtf
- Jacob, R., & Ducharme, J. (1995). *Changement technologique et gestion des ressources humaines*. Montréal: Gaétan Morin éditeur.
- Jézéquel, M. (2011). Internet pour le meilleur et pour le pire. *Journa du Barreau du Québec*, 16.
- Kist, W. (2008). "I Gave Up MySpace for Lent": New Teachers and Social Networking Sites. *Journal of Adolescent & Adult Literacy*, 52(3), 245-247. Consulté à partir de la base de données ProQuest.
- Kite, S. L., Gable, R., & Filippelli, L. (2010). Assessing Middle School Students' Knowledge of Conduct and Consequences and Their Behaviors Regarding the Use of Social Networking Sites. *The Clearing House*, 83(5), 158-163.
- Laferrière, T., & Bélanger, M. (2010). Les TI et l'éducation. Et si c'était à refaire? Consulté à partir du site web du Cefrio: <http://www.cefrio.qc.ca/media/uploader/PerspecTIves2010-Qubecnumriqueetducation.pdf>
- Lei, J. (2010). Quantity versus quality – A new approach to examine the relationship between technology use and student outcomes. *British Journal of Educational Technology*, 41(3), 455-472. Consulté à partir de la base de données ProQuest.
- Lemieux, V., & Ouimet, M. (2004). *L'analyse structurale des réseaux sociaux*. Québec: Les presses de l'Université Laval.
- Lévy, P. (1998). *Qu'est-ce que le virtuel*. Paris: Éditions de la découverte & Syros.
- Lycée Pierre Doriole. (2011) Charte d'usages de la page du lycée DORIOLE (OFFICIELLE). Consulté à partir du site web de Facebook: <https://www.facebook.com/notes/lyc%C3%A9e-pierre-doriole-page-officielle/charte-dusages-de-la-page-du-lyc%C3%A9e-doriole-officielle/174078875973785>
- Maguire, C. L. S. (2010). *Policy and Curriculum Recommendations for Student Cell Phone Use*. (Dissertation doctorale). À partir de la base de données ProQuest. (3428124)
- Mazer, J. P., Murphy, R. E., & Simonds, C. J. (2007). I'll See You On "Facebook": The Effects of Computer-Mediated Teacher Self-Disclosure on Student Motivation, Affective Learning, and Classroom Climate. *Communication Education*, 56(1), 1-17. Consulté à partir de la base de données Taylor and Francis.
- McCrea, B. (2010). It Goes Both Ways. *T.H.E. Journal*, 37(4), 14-19. Consulté à partir de la base de données EBSCO Host.
- Médias sociaux Academy. (n.d.). Médias sociaux Academy. Consulté à partir du site web de Médias sociaux Academy: <http://www.mediassociaux-academy.com/>
- Ménard, S. (2010, 7 juin). Un prof suspendu pour une vidéo. *Journal de Montréal*. Consulté à partir du site web de Canoë.ca: <http://fr.canoe.ca/infos/quebeccanada/archives/2010/06/20100607-061305.html>

- Ménard, S. (2011, 3 janvier). Nos écoles en retard. *Journal de Montréal*. Consulté à partir du site web de Canoë.ca: fr.canoë.ca/infos/quebeccanada/archives/2011/01/20110103-061301.html
- Mercklé, P. (2011). *Sociologie des réseaux sociaux*. Paris: Collection Repères.
- Mills, W. A. (2010). *Academic Dishonesty in Online Education*. (Dissertation doctorale). À partir de la base de données ProQuest. (3437631)
- Ministère de l'éducation, du loisir et du sport. (2008). La violence dans l'espace virtuel: ça vaut le coup d'agir ensemble. Consulté à partir du site web du Ministère de l'éducation, du loisir et du sport: http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/EPEPS/Formation_jeunes/Adaptation_scolaire/ViolenceEspaceVirtuel_OutilRef.pdf
- Minotte, P. (2012). *Qui a peur du grand méchant web?* Belgique: Éditions Fabert.
- Mougin, Y. (2003). *La cartographie des processus*. Paris: Éditions d'Organisation.
- MySpace. (n.d.) The Official School Administrator's Guide to Understanding MySpace and Resolving Social Networking Issues. Consulté à partir du site web de MySpace: <http://cms.myspacecdn.com/cms/SafetySite/documents/SchoolAdministratorGuide.pdf>
- Norris, C., & Soloway, E. (2010). A Primer on Personal Learning Networks: Twitter will actually save you time! *District Administration*, 46(8), 78.
- Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. (2011). Recommandation professionnelle sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux. Consulté à partir du site web de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario: <http://www.oct.ca/fr-ca/resources/advisories/use-of-electronic-communication-and-social-media>
- Perreault, M. (2010). La cyberintimidation. *La Presse*. Consulté à partir du site web de ma PRESSE: <http://techno.lapresse.ca/nouvelles/internet/201007/16/01-4299032-la-cyberintimidation.php>
- Perreault, M. (2010, 17 juillet). Facebook: Jalousie, rêveries et inconscience. *La Presse*. Consulté à partir du site web de ma PRESSE: <http://techno.lapresse.ca/nouvelles/internet/201007/16/01-4299030-facebook-jalousie-reveries-et-inconscience.php>
- Poland, Scott. (2010, 1er mai). Cyberbullying Continues to Challenge Educators. *District Administration*. Consulté à partir du site web High Beam Research: <http://www.highbeam.com/doc/1G1-227011589.html>
- Proulx S, Millette M, & Heaton L, (2012) *Médias sociaux*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Ramaswami, R. (2010). Nothing to Lol About. *T.H.E. Journal*. 37(6). Consulté à partir de la base de données ProQuest.
- Riddle, J. (2010). How Sweet It Is: One Teen's Take on Classroom Management Software and the Future of School-to-Home Communication. *MultiMedia & Internet@Schools*, 17(5), 21-24. Consulté à partir de la base de données ProQuest.
- Sanchez, A. X. (2011). *Obstacles to Integrating Technology into the Middle School Curricula*. (Dissertation doctorale). À partir de la base de données ProQuest. (3443848)

- Seraiocco, N. (2011). Les médias sociaux à l'école : interdire ou éduquer? Consulté à partir du site web Le carnet de Nadia Seraiocco : <http://www.cheznadia.com/archives/2011/02/les-medias-sociaux-a-lecole-interdire-ou-eduquer.html>
- Shapira, I. (2008, 28 avril). When Young Teachers Go Wild on the Web. *The Washington Post*, A01.
- Stefanov, I. B. (2011). *High School Music Student and Teacher Perceptions of Online Learning Environments*. (Dissertation doctorale). À partir de la base de données ProQuest. (3445716)
- Trudel, P., Abran, F., Gaudette, C., & Richard, J. (n.d.). Guide des droits sur Internet. Consulté à partir du site web de Guide des droits sur Internet : <http://www.droitsurinternet.ca/>
- Vaznis, J., & Cramer, M. (2010, 2 avril). City targets cyberbullying of students; Two Mass. suicides add sense of urgency. *The Boston Globe*. Consulté à partir du site web High Beam Research : <http://www.highbeam.com/doc/1P2-21480396.html>
- Williamson, D. A. (2006). MySpace Tackles Internet Safety. Consulté à partir du site web de eMarketer : <http://www.emarketer.com/Article.aspx?1004183>
- Wingate, J. J. (2010). *Using Online Student Polling for Continuous Improvement Planning*. (Dissertation doctorale). Consulté à partir de la base de données ProQuest. (3430630)



